



Avril 2021



ENFIN L'AG !!!

Après avoir été reportée deux fois à cause du confinement, nous nous sommes résolus à effectuer une troisième tentative qui, espérons-le, sera la bonne, puisque cette fois-ci, elle aura lieu en visioconférence. Elle est donc prévue :

Dimanche 25 Avril 2021 à partir de 14 h 30

Vous recevrez le lien pour cette visioconférence quelques jours auparavant.

Cette réunion est ouverte à tous, adhérents ou non, et tous les participants pourront voir l'orateur. Vous pourrez donc tous vous informer et débattre. Mais seuls les adhérents à jour de leur cotisation 2020 pourront voter lors des décisions.

Vous pouvez régler votre cotisation en allant sur le site :

<http://lecheminlimousin.org/assemblee-generale/>

Chacun aura la possibilité de s'exprimer.

Vous avez reçu par mail le [Rapport-moral-2020](#), le [Rapport-activité-2020](#) et le [Bilan financier 2020](#) sur lesquels vous vous exprimerez par vote après discussion.

Votre participation à cette AG est particulièrement importante, car elle conditionne la

survie du Pélou. Vous pouvez, dès à présent, poser vos questions et envoyer vos remarques au chemin limousin :

01monnaielocalelimousine@gmail.com



Courrier : 53, la Chapelle, 87380 Château-Chervix



Le déroulement de l'A.G. est prévu (dans la mesure du possible) selon le schéma suivant :

14 h 00 : Accueil des participants, émargement et réglages visioconférence. 14 h 30 : Bilans 2020 et résultat des votes :

- Rapport moral et d'activités, rapport financier, quitus.
- Présentation des votes enregistrés (résolutions 3,4,5 du C.A.).

14 h 45 : Questions diverses des adhérents, réponses aux questions. 15 h 15 : Appel des présidentes à participation absolument nécessaire du plus grand nombre au fonctionnement de l'association. Faisons ensemble, formation assurée pour les bénévoles :

- Schéma sur la circulation du Pélou
- Synthèse des idées émises.

15 h 45 : Inscription des bénévoles :

Groupes locaux

- Organiser localement la gestion du Pelou en lien avec le CA
- Organiser un circuit touristique chez les prestataires, un genre « de prestataire en prestataire »
- Organiser des actions de sensibilisation pour développer les comptoirs ciné-débat, etc.)

Ateliers thématiques préparant l'avenir de l'association

- Mise en route des règlements par SMS
- Caisse de solidarité
- Modifications des statuts et du RI conformes à l'évolution de l'association

Groupes fonctionnels

- Formation des bénévoles 2
- Animation du site internet
- Communication : Facebook, Newsletter, P'tit Journal

16 h 00 : Constitution du nouveau Conseil d'Animation

- Vote sur les candidatures et tirage au sort de 5 adhérents.

16 h 30 : Clôture de l'Assemblée Générale.

Nous espérons vivement que vous serez présent-e pour échanger ensemble sur toutes ces questions. Vous pouvez facilement prendre connaissance des statuts et du règlement intérieur sur notre site internet <http://lecheminlimousin.org/> ou à la demande par envoi postal. Par ailleurs, nous vous rappelons que si vous êtes dans l'impossibilité de participer à cette Assemblée Générale, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'Association muni d'un pouvoir **papier** ou **e-mail**.

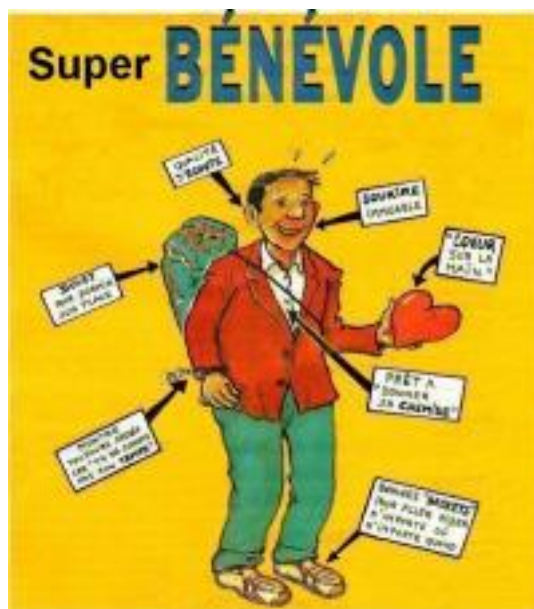
Si vous n'avez pas encore réglé votre cotisation, il est encore temps de le faire en passant par HelloAsso : <https://www.helloasso.com/>

Peloutement vôtre.:

Le Conseil d'Animation.

Tous bénévoles :

Lou Pélou est un projet associatif, le travail de ses bénévoles est le cœur de son fonctionnement. Vous cherchez à aider, nous vous aidons à trouver.



Bénévole ? Pourquoi ?

- Pour aider à répartir le travail entre les membres
- Pour entretenir la vigueur de l'association
- Pour aller chercher de nouvelles idées
- Pour effectuer un travail

En fonction de votre temps et de vos envies, différentes formes de bénévolat sont possibles : Coup de main ponctuel, participation active... Il n'est pas obligatoire d'être membre du CA pour être bénévole, d'autant plus que chacun peut participer au CA (dont les réunions seront annoncées à l'avance) lorsqu'il se sent concerné par l'ordre du jour. Néanmoins, le CA, qui a la responsabilité d'assurer la bonne marche du Pélou, doit légalement comporter un président, un secrétaire et un trésorier, mais, pratiquement, un conseil d'animation correctement constitué comprend environ douze membres.

Quelles compétences requises ?

Il n'est pas nécessaire de posséder des connaissances particulières, nous vous formons à son fonctionnement et à nos supports. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues et les anciens membres du CA se sont engagés à mettre la main des nouveaux membres à la pâte.



Les activités des bénévoles du Pélou

Elles sont nombreuses et variées et vous n'aurez que l'embarras du choix.

Toutes n'impliquent pas d'être membres du CA. Seules les tâches inhérentes à la présidence, à la trésorerie et au secrétariat obligent légalement à être membres du CA. Quelles sont ces tâches :

- Sensibiliser le grand public au projet de la Monnaie Locale Complémentaire et Citoyenne, lou Pélou et à ses objectifs en tenant des stands, en organisant et animant des réunions d'information, en participant à des débats.
- Promouvoir lou Pélou auprès des partenaires et prestataires en rencontrant des professionnels, en aidant au lancement de la monnaie locale dans un commerce etc.
- Donner un coup de main sur les aspects graphiques en produisant des outils de

communication adéquats, en mettant à jour des documents etc.

→ Participer à la communication externe de l'association en gérant le site internet, la newsletter, la relation avec la presse, le p'tit journal, le compte Facebook et pour cette année finaliser le projet de paiement de nos prestataires par SMS, pour toutes celles et tous ceux qui le voudront.

→ Aider sur les tâches administratives (gestion des adhésions, approvisionnement des comptoirs d'échanges, gestion des listes de diffusion...)



Les tâches du CA :

→ *La Présidence :*

Lou Pélou, depuis sa création, a toujours fonctionné avec au moins deux présidents actifs.

Les pouvoirs du président sont définis par les statuts. D'une façon générale, le président est habilité à représenter l'association dans tous les actes de la vie civile. En cette qualité, le président peut donc signer les contrats au nom de l'association.

Le Président doit veiller au respect des décisions prises lors de l'Assemblée Générale. Collégalement il peut s'atteler à toutes les tâches inhérentes au bon fonctionnement de l'Association.



→ *La Trésorerie :*

Il faudrait un minimum de deux trésoriers, pour suivre la circulation du Pélou et veiller sur le fonds de garantie déposé au Crédit Coopératif, banque éthique,

Les trésoriers doivent aussi tenir à jour le suivi des stocks des comptoirs d'échange mobiles ou fixes.

Ils devront faire le suivi de la mise en place du paiement par SMS. Le Pélou numérique, restera entièrement sous la responsabilité de l'Association, mais devrait alléger le travail de la trésorerie.

→ *Le Secrétariat :*

Le rôle du secrétariat consiste à communiquer, les dates et horaires des réunions du Conseil d'Animation à tous les adhérents, à envoyer l'ordre du jour de la réunion, et à veiller à la rédaction des rapports et des comptes-rendus. Il les remettra dans une forme commune choisie par le CA. Mais en pratique tout ce qui concerne l'organisation de la vie de la Monnaie Locale doit être archivé par le secrétariat.



Tâches qui peuvent être partagées par tous :

I - Communication interne et externe

Petit journal

Publications puis compte-rendu des animations

- Sur les foires et marchés
- Lors des festivals
- Lors des journées portes ouvertes

Publication de pubs, imprimés, documents

Relations avec la radio, la télévision, les journaux

Impression de nouveaux Pélous (Eh oui, les Pélous circulent !)

Promotion des prestataires

Relations avec les comptoirs d'échange

Relations avec les autres monnaies etc.

II – Gestion de l'informatique :

Site du Pélou avec son annuaire et sa carte de prestataires

Page Facebook

HelloAsso pour aider à la gestion des cotisations

Relation avec Lilo qui aide les associations éthiques dont Lou Pélou

Suivi de Ionos la société d'hébergement

Framaliste, framadate et autres drives

III – Formation

Formation et information pour les bénévoles

Formation aux nouveaux outils

IV - A créer

De nouveaux comptoirs, fixes ou mobiles

Des groupes locaux,

Des ateliers de réflexion divers

La promotion auprès des mairies

Une newsletter pour communiquer de manière plus courte et plus rapprochée.



Que vous ayez un peu ou beaucoup de temps à donner, l'Association « Le Chemin

Limousin » sera ravie de votre participation ! C'est vous qui choisissez : Participation ponctuelle ou à long terme suivant votre disponibilité, participation à distance de chez vous ou sur place, sur des évènements... tout est possible !

Les volontaires qui veulent assumer une ou plusieurs de ces tâches ne sont pas obligés d'être membres du CA. Les réunions du CA sont ouvertes à tous les membres intéressés. Compte tenu de l'extension géographique de la zone d'influence du Pélou, il semblerait également judicieux que des réunions soient délocalisées en des lieux prévus à l'avance.

Lou Pélou ne peut que prospérer !

Depuis dix ans que les monnaies locales sont apparues sur le territoire français, elles ont le vent en poupe à l'heure actuelle puisqu'il y en a 82 qui s'épanouissent sur tout le territoire français.

<https://www.youtube.com/watch?v=...> Comment fonctionne une monnaie locale ?



Cette vidéo démontre bien comment les MLCC contribuent à favoriser l'économie locale, mais elle date de 2017, époque à laquelle elles n'étaient qu'au nombre de 40. Tout va donc pour le mieux dans le meilleur des mondes, comme dirait Candide ? Oui, mais depuis Candide de Voltaire il y a eu " le Meilleur des mondes " d'Aldous Huxley à lire ou relire tant il semble décrire le monde vers lequel nous allons.

Les monnaies locales sont apparues sur le territoire français il y a 11 ans. Aujourd'hui elles ont le vent en poupe puisque, à l'heure actuelle, il y en a 82 qui s'y épanouissent

Si l'on parle avec fierté des 80 monnaies locales qui prospèrent, certaines survivent avec peine et d'autres ont déjà disparu, faute de moyens humains. Par exemple :

- La Mesure à Romans-sur-Isère et Bourg-de-Péage (2011-2017)
- Le Boul'Sol à Boulogne-sur-Mer (2013-2020)
- Le Marcassol dans les Ardennes (2017-2020)

Certaines ont trouvé la solution pour survivre en alliant leurs forces et en fusionnant :

- La SoNantes et Le Retz'L à Nantes en 2020

Sur la douzaine de monnaies locales qui ont disparu, faute de volontaires nécessaires

pour en assurer le développement et la pérennité, la moitié n'ont tenu que 2 ans autant dire qu'elles ont avorté, et plusieurs n'ont pas résisté à la covid19.

Notre monnaie locale va fêter ses 6 ans, elle a bientôt atteint l'âge de raison.

Notre Pélou a une contrepartie de 24 000 €, supérieure à la moyenne des monnaies locales, qui n'est que de 13 000 €.

Mais la bonne santé du Pélou n'est toutefois pas suffisante pour garantir sa pérennité, car le conseil d'animation actuel ne se compose que de six personnes, ce qui est insuffisant pour assurer correctement l'ensemble des tâches qui viennent d'être présentées.

Alors notre Pélou a besoin de bénévoles pour continuer son chemin, il a surtout besoin que chaque adhérent ait bien conscience qu'il est lui aussi le garant de sa bonne circulation.

Nous avons besoin de vous.

Le Conseil d'Animation

Les pratiques qui fondent l'économie circulaire



UNE STAGIAIRE POUR LOU PÉLOU



Bonjour à tous, je me présente aujourd'hui à vous puisque nouvellement arrivée en stage au côté du Chemin Limousin.

Je m'appelle Elsa et j'ai 20 ans. Je suis d'origine bretonne mais amoureuse depuis quelque temps du Limousin et ses paysages. Également passionnée de cirque et d'accordéon, je suis arrivée en 2018 sur le territoire du Plateau des Millevaches où j'ai développé en lien avec mes études de géographie, un intérêt particulier pour les dynamiques des territoires ruraux. Ainsi, je suis rentrée l'an dernier en licence professionnelle Développement de Projet de territoire à Clermont-Ferrand.

C'est dans ce cadre que je commence aujourd'hui mon stage de fin d'étude sur la monnaie locale du Pelou et les dynamiques associatives qui lui sont liées. Impliquée également dans la vie associative du Pélou, j'ai commencé à faire le point avec chaque membre du CA sur ses attentes (accompagner des groupes locaux, réviser certains outils, participer à la communication, identifier et valoriser toutes les formes de bénévolat).

Aussi, j'aimerais écouter avec attention les idées de chacun d'entre vous. Alors, si vous avez aussi des envies, n'hésitez pas à me contacter, je serais ravie d'être amenée à vous rencontrer. Je suis avec vous pendant près de 5 mois, c'est l'occasion de lancer des projets restés dans les tiroirs !

Merci et bonne lecture,

Elsa (elsa.charbono@orange.fr)

MONNAIE LOCALE : UN LEVIER TRANSVERSAL DE TRANSITIONS TERRITORIALES



Il y a un an et demi, le mouvement SOL se lançait dans une étude d'impact sur l'utilité sociale des monnaies locales. Cette dernière visait à recenser et analyser les différentes externalités positives induites par l'utilisation des monnaies locales sur leur territoire.

Dès lors, le rapport produit à l'issue de plusieurs mois d'exploration et d'enquête par le mouvement SOL s'intitule *Monnaie locale : Monnaie d'intérêt général*. Le 15 avril dernier, la restitution de ce rapport a eu lieu en visioconférence et a rassemblé près de 400 intéressés. J'ai pu y participer.

La conférence s'est organisée en deux temps : d'abord, *Charles Lesage*, directeur général du mouvement SOL, est venu présenter les principaux résultats contenus dans le rapport produit. Ce dernier a présenté les *cinq registres d'impacts* étudiés : la citoyenneté, la solidarité, l'écologie, l'économie et les dynamiques territoriales.

Ensuite, trois intervenantes ont complété cette présentation en développant les liens existant entre les acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), les collectivités territoriales et les monnaies locales. Il s'agissait de *Marie Vernier* (déléguée générale au laboratoire de l'ESS) : *Mahel Coppey* (Présidente du Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire (RTES)) et *Marie Fare* (Maître de Conférences à l'université Louis Lumière de Lyon).

Concernant les résultats de l'étude, voici quelques exemples énoncés pour chacun des cinq registres :

Tout d'abord, il est observé que la monnaie locale porte un rôle d'éducation à la citoyenneté : en renforçant le pouvoir d'agir des utilisateurs ou bien en faisant de la participation une partie intégrante du projet.

Par la même occasion, la solidarité est caractérisée par une entraide non contestable des adhérents entre eux mais également avec les acteurs du territoire. L'exemple de la mise en place d'un système de livraison circuit court par la Roue à Marseille, en période de confinement, en fait le témoignage.

Concernant le registre de l'écologie, quelques exemples énoncés lors de la conférence permettent de comprendre l'engagement des monnaies locales face aux enjeux environnementaux actuels. D'abord, l'idée de défi semble être un outil commun à plusieurs

monnaies locales pour amener les partenaires et prestataires à réduire leurs empreintes écologiques. D'autres part, il existe des monnaies locales engagées dans une démarche *d'accompagnement vers la responsabilité sociétale des entreprises* (RSE).

D'un point de vue économique, les monnaies locales sont un atout essentiel pour un territoire dans la mesure où elles constituent ce que *Charles Lesage* qualifie de *double circuit vertueux*. D'une part, le circuit économique local se trouve dynamisé par une consommation de proximité palliant les fuites monétaires. D'autre part, le circuit d'investissement place les euros échangés de façon réfléchie et responsable.

Finalement, le registre sur les dynamiques territoriales m'attirait tout particulièrement en tant qu'étudiante en développement de projet de territoire. Ce dernier intègre une part des externalités positives déjà citées puisque la notion de territoire englobe l'économie, l'écologie et le lien social. Malgré tout, deux autres éléments présentés par Charles Lesage ont attiré mon attention.

Il s'agit d'abord de la synergie existante entre l'économie sociale et solidaire et les monnaies locales dont les valeurs sont souvent communes (gestion collégiale et démocratique, coopération entre acteurs, maîtrise des investissements...). Leur collaboration est incontestable. *Marie Vernier* énonce par ailleurs que « *les monnaies locales se greffent sur l'écosystème de l'ESS* ».

Aussi, l'intégration de la monnaie locale dans les politiques publiques semble être un des enjeux actuels auxquels se confronte un grand nombre de monnaies locales. En effet, le poids des collectivités territoriales représente un levier indispensable pour le développement de ces monnaies. Mais à ce jour, seules 10 collectivités sont parties prenantes de ce type de projet. Ainsi, certaines collectivités tentent d'être exemplaires et sont parfois contributrices.

C'est le cas du Grand Avignon qui a récemment souhaité bonifier le change des euros en Roues : 20 euros s'échange contre 25 Roues, dont 5 prises en charge par la collectivité. Cette politique qui vise à encourager l'économie du territoire a été mise en place sur d'autres territoires comme le Puy-de-Dôme en octobre 2019 (*La Doume*).

Ainsi, la monnaie locale représente « *un outil au service du projet de territoire* » mais aussi un outil qui s'impose face à la crise systémique (sociale, sanitaire, écologique, politique...) nécessitant de repenser le projet de société.

A noter que la conférence a pu être enregistrée et sera consultable d'ici quelques jours sur le site du mouvement SOL : <https://sol-monnaies-locales.org/>

Elsa Charbonneau
Laboratoire de Géographie Physique et Environnementale
Université de Limoges

LES ACTIVITÉS REPRENENT

Notez bien sur vos agendas. Après un an d'activités réduites (bel euphémisme!), plusieurs manifestations sont annoncées :

Dimanche 6 Juin 2021

Journée Portes Ouvertes au Moulin Authier, à Coussac-Bonneval



Dimanche 13 Juin 2021

La 19^e édition de la foire Bio-Coccinelles est prévue le 13 Juin 2021 à l'esplanade du Mas de Âge, à partir de 9 h à Couzeix



N'OUBLIEZ PAS : LOU PÉLOU EST SUR LILO

LILO consacre la moitié de son chiffre d'affaires à des associations tournées essentiellement vers l'écologie (dont le Chemin limousin). Une telle démarche est rarissime et mérite que nous la soulignons. <https://www.lilo.org/>



LA DÉSSERTIFICATION

D'après *Allan Savory*, écologiste et biologiste zimbabwéen, né en 1935, les deux tiers des terres émergées sont des déserts ou des régions en voie de désertification. Ce chiffre est confirmé par une étude de l'ONU qui estime qu'en 1977 les déserts couvraient 44 % de la planète, et qu'en 2000, ils en couvraient 63%. Un sol nu permet une évaporation plus rapide de l'eau et un dégagement plus rapide de gaz carbonique qu'un sol végétalisé. 37 % des zones arides sont africaines, 33 % asiatiques, 14 % australiennes, le reste concernant l'Amérique et le Sud de l'Europe. La désertification a de nombreuses causes, mais l'avis général était que le surpâturage constitue une cause importante de désertification, impression confirmée par l'enseignement. Aux États-Unis, les parcs, qui ne comportent pourtant que peu d'animaux, se désertifient néanmoins. Le massacre de troupeaux de bisons au XIX^e siècle, loin de fournir des terres agricoles, n'a guère fabriqué que des déserts. L'ampleur des dégâts est plus visible dans les pays du Sud, mais localement des phénomènes de désertification sont constatés au nord de la Méditerranée et en Asie centrale. Le ministère espagnol de l'environnement signale que le problème de la désertification affecte 31 % du territoire de l'Espagne.

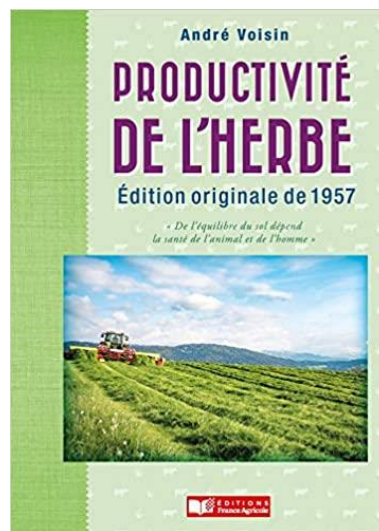


Paysages transformés (en haut : avant ; en bas : après) grâce à l'«aménagement holistique des sols» préconisé par Allan Savory. Cette méthode de gestion permet de retenir l'eau dans le sol grâce au piétinement des animaux.

Allan Savory a mené de nombreuses études pour lutter contre la désertification. Il a commencé sa carrière en tant que biologiste sur des réserves naturelles qui se trouvent aujourd'hui en Zambie. Il cherchait à comprendre pourquoi certaines terres devenaient arides et perdaient leur végétation. D'après les thèses scientifiques dominantes de l'époque, c'est le pâturage des animaux sur ces terres qui provoque la désertification. Il rédigea donc une note au gouvernement où il proposa de tuer 40 mille éléphants qui vivaient sur ces terres. Le gouvernement suivit sa recommandation, mais ce programme eut l'effet contraire à celui souhaité : au lieu de lutter contre la désertification, les terres sont devenues arides à un rythme plus élevé qu'auparavant et ont perdu quasiment toute leur végétation. Allan Savory confesse que ce fut la plus grande erreur de son existence.

Au vu de cette expérience malheureuse, il en conclut que le pâturage, au lieu de *contribuer* à la désertification, était au contraire un facteur qui permet de *limiter* celle-ci. En effet, les animaux qui marchent sur les terres pour pâturer tassent la terre, et jouent ainsi un rôle non négligeable dans la retenue de l'eau dans les sols, permettant à la végétation de s'implanter et de croître. Un pâturage contrôlé par les animaux sur des terres en voie de désertification est donc le meilleur moyen, à la fois écologique et économique, de lutter contre ce phénomène. L'action des troupeaux d'animaux permet d'amender le sol et ainsi augmenter la rétention d'eau, formant ainsi un climat plus propice au développement de végétation sur ces terres. Évidemment, il est nécessaire d'apporter de la nourriture aux animaux la première année, mais cette obligation cesse dès la deuxième. Il faut toutefois dire que cette théorie est critiquée, et certains scientifiques pensent que la rétention d'eau ainsi obtenue est inférieure à celle annoncée et ne compense pas l'émission de gaz carbonique par les animaux. L'expérience et les résultats déjà obtenus semblent toutefois donner raison à Allan Savory.

Plus intéressant, *Allan Savory* se dit influencé par *André Voisin* (1903-1964), un agronome français bien oublié chez nous, mais dont les ouvrages sont encore traduits en anglais. A ce jour, il inspire ceux qui travaillent à la gestion écologique des pâturages et ceux qui cherchent à accroître la productivité de façon durable de l'agriculture dans le monde entier. *André Voisin* énonce donc et développe au fil de son premier ouvrage (« *Productivité de l'herbe* », 457 pages, paru en 1957 chez Flammarion, réédité en 2013), dix règles fondamentales, qui constituent la trame de la conduite des herbages pour les éleveurs soucieux de qualité et de sécurité alimentaire. *André Voisin* énonce donc et développe au fil de son ouvrage, dix règles fondamentales, qui constituent la trame de la conduite des herbages pour les éleveurs soucieux de qualité et de sécurité alimentaire. Il est reconnu comme un éminent défenseur et l'un des précurseurs de la gestion durable de l'agriculture contemporaine. À propos de la désertification généralisée de la Terre, *Allan Savory* se réfère à son travail de pionnier pour y remédier. Ses ouvrages furent traduits dans 18 langues.



Contestations

La méthode préconisée par *Allan Savory* n'est pas encore universellement admise. Par exemple, par *George Monbiot*, personnalité phare du militantisme écologique en Grande Bretagne, et éditorialiste au journal *The Guardian* écrit : « Je voudrais bien le croire, mais j'ai été dans ce domaine trop longtemps pour croire que des solutions simples puissent venir à bout de problèmes complexes. ... La conclusion irréfutable est que ses assertions ne sont confirmées, ni par l'évidence, ni par un travail expérimental et que, l'utilisation de ses techniques font plus de mal que de bien. ... Contrairement aux affirmations que l'*aménagement holistique* (Nom de la technique préconisée par *Allan Savory*) inverse le changement climatique, l'évidence scientifique est que l'émission de gaz à effet de serre est plus importante que la capacité des prairies à stocker le carbone émis chaque année. » Il est vrai que *George Monbiot* préconise l'abandon de la consommation de viande et, à titre personnel, est devenu vegan.



Ariel Geenwood, éleveur au Nouveau Mexique, travaille dans un centre écologique : L'aménagement holistique place l'écologie sur le devant de la scène ce qui n'est pas négociable, que vous managiez une compagnie, un ranch, une réserve pour la recherche. L'idée est que si vous managez, vous ne pouvez pas externaliser les coûts, et celui qui est le plus facilement externalisable est le coût environnemental. Photo tirée de son remarquable site Facebook, malheureusement en anglais

À ces remarques, *Allan Savory* répond : « Si *Monbiot* est sérieux, il devrait commencer par s'informer. Je l'invite à venir sur place, voir de ses propres yeux, et apprendre de ceux qui soignent ces prairies, produisent de la nourriture et du bien-être collectif. » *Savory* met par ailleurs en avant les 40 millions d'acres (soit 160 km², car 1 acre = 4047 m²) de désert qui ont été réaménagés à travers le monde grâce à ses réseaux. Le *Savory Institute* suit plus particulièrement l'aménagement de 4 km² en Australie, 11 km² en Patagonie, 0,6 km² au Canada, plus de nombreuses autres surfaces plus petites.

En résumé, il y a deux écoles : Celle des écologistes qui disent : « L'immensité des troupeaux qui sont élevés pour leur viande est une contribution majeure au changement climatique. Arrêtons donc de produire de la viande pour la consommer ». Ce à quoi l'autre partie répond : « Ce ne sont pas les vaches qui posent problème, mais le fait de savoir comment on les produit. Certes, les usines à viande posent problème, mais il y a un moyen de faire autrement, non seulement en ralentissant le changement climatique, mais en inversant la tendance ».

Pierre Perrot



En haut : (1) Ne faites rien, (2) C'est impossible. En bas : Faites le : Rien n'est impossible

RAPPEL DE COTISATIONS

Pour ceux qui n'auraient pas percuté l'information : Vous pouvez régler votre cotisation (libre pour 2020/2021) par l'intermédiaire de la plateforme HelloAsso :

[Payer votre adhésion](#)



INFOS PRATIQUES :

- Connaître et contacter votre [referent-de-secteur](#)
- Consulter l'annuaire [en ligne](#) ou [au format.pdf](#)
- Consulter la [https://carte du réseau](https://carte-du-reseau)
- Nos [actions et informations](#) à venir.
- Pour suivre nos actualités www.facebook.com/lechemindupelou
- Pour toutes question, proposition ou invitation <http://lecheminlimousin.org/>

